

CEREMOMIE DE LANCEMENT REGIONAL DU PROJET PALUDISME ET MALADIES TROPICALES NEGLIGEES AU SAHEL

Projet de discours de bienvenue de :

Dr. TOGO Marie Madeleine TOGO

Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

- Dimanche 19 Juillet 2016 à 10 heures,
- Hôtel Radisson Blue

- Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement ;
- Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Madame, Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et corps diplomatiques accrédités au Mali ;
- Madame le Gouverneur du district de Bamako ;
- Monsieur le Maire de la commune IV du district de Bamako ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des pays membres de la CEDEAO ici présents ;
- Monsieur le chef de file des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Monsieur le Représentant intérimaire de l'OMS ;
- Monsieur le Directeur général de l'OOAS ;
- Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Mali ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions régionales de Recherche et de Formation du Burkina Faso, du Niger et du Mali ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants de la presse publique, privée et du RECOTRADE;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi, avant tout propos, d'adresser mes vifs remerciements à Monsieur le premier ministre, pour l'honneur qu'il nous fait en président personnellement la cérémonie de lancement du projet sous régional de lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées au Sahel.

Je voudrais également, Monsieur le premier ministre, avec votre permission, souhaiter la bienvenue aux représentants des pays membres de la CEDEAO ici présents : ceux directement concernés par le présent projet, à savoir le Niger, le Burkina Faso et le Mali mais aussi les autres membres de la grande famille, j'allais citer le Bénin, la République de Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Nigéria, le Sénégal et le Togo.

Monsieur le Premier ministre

Le projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées (MTN) au Sahel est un projet sous régional qui couvre trois pays membres de la CEDEAO (Burkina Faso, Mali et Niger) et dont l'objectif est d'accroître l'accès et l'utilisation des services à base communautaire pour la prévention et le traitement du paludisme et de certaines maladies tropicales négligées dans les zones transfrontalières des pays bénéficiaires.

Ce projet complète tous les investissements nationaux et régionaux en cours et en voie d'acquisition. D'autres pays du Sahel pourront se joindre à cette initiative régionale.

D'une durée de 4 ans, le projet est doté d'une enveloppe financière de 121 millions de dollars US financée par la Banque mondiale sous forme de prêt remboursable, soit environ 37 millions de dollars pour chaque pays.

Il comporte des interventions nationales qui seront mises en œuvre par les pays et une dimension régionale de coordination et de mise en œuvre des activités régionales, sous la responsabilité de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

Au Mali, ce sont 19 districts sanitaires frontaliers totalisant 57 aires de santé entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso qui sont concernés

Les Maladies tropicales concernées par ce projet sont : la filariose lymphatique, l'onchocercose ou la cécité des rivières, le trachome, la

schistosomiase ou bilharziose urinaire et les **géo helminthiases** ou vers intestinaux transmis par le sol (ascaris, ankylostomes).

Monsieur le premier ministre,

Mesdames messieurs ;

L'idée maîtresse de cette initiative est d'alléger le fardeau énorme du paludisme et des MTN et de contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'augmentation de la productivité et à l'amélioration de la qualité de vie des populations touchées.

En ce qui concerne la lutte contre les MTN, les pays de la Région africaine ont réalisé des progrès encourageants. A titre d'exemples, la maladie du ver de Guinée est désormais en passe d'être éradiquée, les quatre pays d'Afrique encore concernés, à savoir le Tchad, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et le Mali n'ont enregistré que 22 cas en 2015. Un autre exemple de progrès, presque tous les pays sont parvenus à éliminer la lèpre. Les succès obtenus dans l'allègement du fardeau de l'onchocercose ont entraîné un changement d'objectif, passé de la lutte contre cette maladie à son élimination.

Le rythme des progrès actuels reste néanmoins insuffisant pour permettre aux pays d'atteindre les objectifs d'élimination des MTN d'ici 2030.

Au Mali, des acquis importants ont été réalisés en matière de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées. Près de 12 000 000 de personnes ont été traitées en 2015 dans les régions de Sikasso, Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et le District de Bamako avec un taux de couverture thérapeutique moyenne de 80% et un taux de couverture géographique de 100%.

Aussi, la situation actuelle du trachome, après sept années de lutte intégrée avec l'appui du Centre Carter, a montré que sur 57 districts endémiques au départ, 52 ont arrêté le traitement de masse car la prévalence de la maladie est inférieure au seuil d'endémicité fixé à 5%.

Pour la Filariose Lymphatique : après l'évaluation de l'impact du traitement de masse, deux districts (Yanfolila et Bougouni) dans la région de Sikasso ont arrêté le traitement grâce aux résultats encourageants obtenus (micro filarémie inférieure à 1% seuil recommandé par l'OMS). Des évaluations d'arrêt du traitement de masse (TDM) sont planifiées dans dix sept districts sanitaires.

L'onchocercose est actuellement maîtrisée au Mali dans toutes les zones évaluées. Les prévalences enregistrées sont inférieures au seuil d'endémicité de 5%, voire nulle dans toutes les zones évaluées.

Monsieur le Premier ministre
Mesdames, messieurs ;

Quant au paludisme, malgré les progrès réalisés, il reste un problème crucial de santé publique en Afrique et plus particulièrement dans notre sous région. L'Afrique reste toujours le continent le plus touché ; 80% des décès dus au paludisme surviennent dans 15 pays localisés en Afrique subsaharienne.

Au Mali, le paludisme représente 40% des motifs de consultation. Ainsi en 2015, les établissements de santé du Mali ont enregistré 2 369 245 cas de paludisme dont 797 322 enfants de moins de 5 ans et 117 002 femmes enceintes. 1 978 décès ont été enregistrés.

Des progrès ont été enregistrés grâce à beaucoup d'initiatives qui ont été prises telles que la création de la Direction du programme national de lutte contre le paludisme, la gratuité des CTA chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, la gratuité du test de diagnostic rapide pour les mêmes groupes cibles, la distribution gratuite des MII en routine et lors des campagnes de couvertures universelles, la pulvérisation intra domiciliaire dans deux districts sanitaires de Ségou, la chimio prévention du paludisme saisonnier (CPS) chez les enfants de 3 à 59 mois de 48 districts sanitaires en 2015, tous les 65 districts sanitaires prévus en 2016, la recherche de candidat vaccinal, la surveillance de la sensibilité et de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides par le Centre de Recherche et de Formation sur le paludisme (MRTC) de la Faculté de médecine et d'Odontologie du mali etc.

Monsieur le premier ministre,
Mesdames messieurs ;

C'est le lieu de saluer l'engagement personnel de SE M. Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat et la volonté politique affichée du Gouvernement sous votre leadership, M. le Premier ministre dans la lutte contre les maladies en générale et le paludisme en particulier. Cette volonté politique a valu le prix

d'excellence, délivré à son SE Monsieur le Président par ses pairs à la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement le 29 janvier 2016 à Addis Abeba pour la meilleure progression en matière de contrôle du paludisme entre 2011 et 2015.

- **Mesdames, Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans remercier les partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent dans la lutte pour le développement de nos pays en général et contre la maladie en particulier : dans le cas du présent projet paludisme et MTN, la Banque Mondiale qui a bien voulu accorder le prêt, la forte délégation de l'OOAS, de l'OMS/AFRO, l'OMS/pays, l'USAID, l'UNICEF, Helen Keller International (HKI), Malaria consortium, CRS, Sightsavers (SS), PSI.

Mes sincères remerciements à vous tous ici présents pour l'intérêt que vous portez à ce projet

Quant à nous, les ministres en charge de la santé concernés par ce projet, nous devons nous engager pour la réussite de sa mise en œuvre mais aussi tous les acteurs car nous sommes tous responsables et redevables à nos populations. Engageons nous pour éliminer les MTN d'ici 2030 pour l'atteinte des ODD.

Je vous remercie.

.